

Vu pour vérification, approbation, imputation
à charge du 19.710.07.01 01
189.03.07.07

Inscrit sous poste ... 88 ... du .. 13.7.89

Kigali, le 13.7.89

Le gestionnaire des crédits

Muv
Nyirushuti Anyise

17 JUL 1989

REPUBLIQUE RWANDAISE
MINISTERE DES RELATIONS
INSTITUTIONNELLES
B.P. 790 KIGALI

Service de Cabinet

Note à Monsieur l'Ordonnateur-
Trésorier du Rwanda

KIGALI

Conformément à l'état de paie
ci-joint, je vous prie de bien vouloir procéder à la comptabi-
lisation des retenues suivantes sur le traitement du Ministre
Antoine NTASHAMAJE pour le mois de juillet 1989:

Taxes professionnelles	:	16.170 FRW ✓
Soins médicaux	:	150 FRW ✓
Remboursement prêt pour construction	:	4.167 FRW ✓
TOTAL	:	20.487 FRW ✓

Nous disons: VINGT MILLE QUATRE CENT QUATRE VINGT SEPT FRANCS
RWANDAIS.

VISA DE L'INSPECTION GENERALE
DES FINANCES
Kigali, le 14 JUL 1989

La Gestionnaire des
Crédits
MUKESHIMANA Clémence

Antoine NTASHAMAJE
20/7/89

Fait à Kigali, le 7 juillet 1989

Le Ministre des Relations
Institutionnelles
Antoine NTASHAMAJE

po la sans-gestionnaire des crédits

Muv
Nyirushuti Anyise

OT 486 du 31-8-89

REPUBLIQUE RWANDAISE
MINISTERE DES RELATIONS
INSTITUTIONNELLES
B.P. 790 KIGALI

Service de Cabinet

Vu pour vérification, approbation, imputation

à charge du ... 1... 89... 03... 07... 07...

Inscrit sous poste ... 18... du 13... 2... 89

Kigali, le ... 03... 7... 89.

Le Gestionnaire des crédits

Mm

Nyirashuti Amysie

Note à Monsieur l'Ordonnateur-
Trésorier du Rwanda
KIGALI

Conformément à l'état de paie
ci-joint, je vous prie de bien vouloir procéder à la comptabi-
lisation des retenues suivantes sur le traitement du Ministre
Antoine NTASHAMAJE pour le mois de juillet 1989:

Taxes professionnelles	:	16.170 FRW
Soins médicaux	:	150 FRW
Remboursement prêt pour construction	:	4.167 FRW
TOTAL	:	<u>20.487 FRW</u>

Nous disons: VINGT MILLE QUATRE CENT QUATRE VINGT SEPT FRANCS
RWANDAIS.

VISA DE L'INSPECTION GENERALE

DES FINANCES 1989

Kigali, le

La Gestionnaire des

Crédits

MUKESHIMANA Clémence

p. o la sous-gestionnaire des crédits

Mm

Nyirashuti Amysie

Fait à Kigali, le 7 juillet 1989

Le Ministre des Relations

Institutionnelles

Antoine NTASHAMAJE

Antoine NTASHAMAJE

Mm

Nyirushuli Angèle

REPUBLIQUE RWANDAISE

MINISTERE DES RELATIONS

INSTITUTIONNELLES

B.P. 790 KIGALI

Service de Cabinet

Note à Monsieur l'Ordonnateur-
Trésorier du Rwanda

KIGALI

Conformément à l'état de paie
ci-joint, je vous prie de bien vouloir procéder à la comptabi-
lisation des retenues suivantes sur le traitement du Ministre
Antoine NTASHAMAJE pour le mois de juillet 1989:

Taxes professionnelles	:	16.170 FRW
Soins médicaux	:	150 FRW
Remboursement prêt pour construction	:	4.167 FRW
TOTAL	:	<u>20.487 FRW</u>

Nous disons: VINGT MILLE QUATRE CENT QUATRE VINGT SEPT FRANCS
RWANDAIS.

VISA DE L'INSPECTION GENERALE
DES FINANCES
Kigali, le 14 JUL 1989

Fait à Kigali, le 7 juillet 1989

La Gestionnaire des
Crédits
MUKESHIMANA Clémence

Le Ministre des Relations
Institutionnelles
Antoine NTASHAMAJE

Antoine NTASHAMAJE

p.o la sous-gestionnaire des crédits

Mm

Nyirushuli Angèle

SERVICE : **CABINET**

Liste de Paie du mois de JULIEN 1989

N°	Noms	Salaire	Date	Prime	Rap.	Total	Retenues		qualité	Pers. à charge	Pens. patron. 3% de 7	Pens. pers. 3% de 7	Risques prof. 2% de 7	Soins Méd.	Total impossible	Taxe prof.	Net à payer	Signature
							Prêt pour constr.	avance sur trait.										
1																		
2																		
3	WASHAWAJE Antoine	73.150	15.02.89	-	-	73.150	4.167	73.150	ministre	6	2195	2195	1463	50	150	70.805	16170	50.418
4																		
5																		
6																		
7																		
8																		
9																		
10																		
11																		
12																		
13																		
14																		
15																		
16																		
17																		
18																		
19																		
20																		
21																		
22																		
23																		
24																		
25																		
Total		73.150	-	-	-	73150	4.167	-	-	6	2195	2195	1463	50	150	70.805	16170	50.418

Certifié sincère et véritable et arrêté à la somme de: SEPTANTE SIX MILLE HUIT CENT HUIT FRANCS RWANDAIS.

Vu pour vérification, approbation, imputation

à charge du 19.07.1989

Inscrit sous poste du 19.07.1989

KIGALI, le 19.07.1989

Le (La) Gestionnaire des Crédits,

MUKESHIMANA Clémence

Cotisation risques prof. Col. 14

Pension patronale col. 12

Salaire brut col. 7

Colonne 9

Total à imputer Col. 7 + 12 + 14 + 9

1.463

2.195

73.150

76.808

Le Responsable,
 Le Ministre chargé des
 Relations Institutionnelles,

Antoine WASHAWAJE

p. le Sec - Services des crédits

Mukeshimana Clémence

SERVICE : **CARRIERE**

Liste de Paie du mois de JULIEN 1999

1 N°	2 Noms	3 Salaire	4 Date	5 Prime	6 Rap.	7 Total	8 Retenues		10 qualité	11 Pers. à charge	12 Pens. patron. 3% de 7	13 Pens. pers. 3% de 7	14 Risques prof. 2% de 7	15 C P M	16 Soins Méd.	17 Total imposable	18 Taxe prof.	19 Net à payer	20 Signature
							Prêt pour constr.	avance sur trait.											
1																			
2																			
3	WEASHAMAJE AROLINE	73.150	19/07/99	-	-	73.150	4.167	-		6	2195	2195	1463	90	150	70.503	16170	50.418	
4																			
5																			
6																			
7																			
8																			
9																			
10																			
11																			
12																			
13																			
14																			
15																			
16																			
17																			
18																			
19																			
20																			
21																			
22																			
23																			
24																			
25																			
	Total	73.150	-	-	-	73.150	4.167	-		6	2195	2195	1463	90	150	70.503	16170	50.418	

Vu pour vérification, approbation, imputation

à charge du ...

Inscrit sous poste ... du ...

KIGALI, le ... 7 juillet 1999

Le (La) Gestionnaire des Crédits

Cotisation risques prof. Col. 14

Pension patronale col. 12

Salaire brut col. 7

Colonne 9

Total à imputer Col. 7 + 12 + 14 + 9

po ca sou. Gestionnaire des crédits

Mugabo André

Amysie

Le Responsable,
 Le Ministre chargé des
 Relations Institutionnelles,

AROLINE WEASHAMAJE